

« Quand le Son Créé l'Image » - Cérémonie 2024

Pour la première fois, grâce au partenariat avec la Ville de Cannes et Cannes Cinéma, la remise des prix du concours scolaire international dédié aux jeunes talents du Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) se déroulera à Cannes, pendant le Festival, sous le dispositif Cannes Cinéphiles.

Les prémices du concours

Créé en 2018 par l'Association La Semaine du Son, le concours scolaire international « Quand le Son Créé l'Image », de **réalisation de courts-métrages à partir d'une bande musicale**, s'adresse aux élèves du primaire au lycée, pour les sensibiliser à **l'importance du son et de la musique**. La **catégorie spécialement dédiée aux écoles associées de l'UNESCO voit le jour en 2021**, à la naissance du partenariat entre l'Unité du Réseau des écoles associées de l'UNESCO et l'Association La Semaine du Son.



Le Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) vise à « élever les défenses de la paix dans l'esprit » de ses élèves. Créé en 1953, c'est l'un des **plus anciens et grands réseaux scolaires mondiaux**. Il rassemble plus de **12 000 écoles dans 182 pays, de la maternelle au lycée**. Il possède trois priorités : **l'éducation au développement durable, l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'apprentissage interculturel et du patrimoine** ; et promeut les **valeurs et principes de l'UNESCO** : les droits fondamentaux et la dignité humaine, l'égalité des genres, la liberté, la justice et la démocratie, le respect de la diversité et la solidarité internationale.



L'Association La Semaine du Son (loi 1901), fondée en 1998 par Christian Hugonnet, ingénieur acousticien, a pour but d'**initier le public et de sensibiliser tous les acteurs de la société à l'importance de la qualité de notre environnement sonore**. Elle œuvre autour de cinq thèmes liés au son selon une approche transversale : **santé auditive, environnement sonore, techniques d'enregistrement et de reproduction du son, relation image et son, expression musicale et pédagogie**. Les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans ces cinq domaines du son constituent la **Charte de la Semaine du Son** qui, une fois présentée à l'UNESCO, deviendra la **résolution 39C/49** : « L'importance du son dans le monde actuel, promouvoir les bonnes pratiques », adoptée lors de la Conférence générale de l'UNESCO d'octobre 2017. Depuis, La Semaine du Son organise avec l'UNESCO « **La Semaine du Son de l'UNESCO** » chaque année en janvier, ainsi que le concours scolaire international « Quand le Son Créé l'Image » avec le réSEAU.

En parallèle, La Semaine du Son organise depuis 2017 le **Prix de la Meilleure Création Sonore**, dans le cadre de la **sélection « Un Certain Regard »** en accord avec le Festival de Cannes. Ce prix, créé avec le soutien du cinéaste **Costa-Gavras**, récompense un réalisateur pour **l'excellence sonore de son film**, « parce qu'elle sublime la perception artistique, sémantique et narrative du spectateur ».

Le partenariat avec la ville de Cannes

La Ville de Cannes est partenaire de l'UNESCO, en sa qualité de membre du Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO, ainsi que de l'Association La Semaine du Son.

Cependant, un partenariat particulier a été mis en place cette année dans le cadre du concours « Quand le Son Créé l'Image » : grâce au dispositif Cannes Cinéphiles, la ville de Cannes accueille la remise des prix suivie de la projection des vingt courts-métrages nominés, au sein du théâtre Alexandre III, durant le Festival de Cannes. Cet événement s'inscrit dans la lignée de l'éducation artistique et culturelle prônée par l'UNESCO, et que la Ville de Cannes met formidablement en œuvre.

Le déroulé du concours

À partir d'une **courte séquence musicale** réalisée par un **compositeur reconnu**, les lycéens, collégiens et élèves du primaire et de maternelle, membres du réSEAU, sont invités à réaliser une courte vidéo, sans ajout de sous-titres ni de dialogues, qui **soit cohérente avec la musique proposée et réponde à un thème précis**.

Le **thème** est déterminé chaque année par le **Réseau des écoles associées de l'UNESCO**, tandis que le **compositeur** de la bande-son est choisi par **l'Association La Semaine du Son** : depuis 2021, se sont succédé **Philippe Rombi** (2021), **Gabriel Yared** (2022) et **Ibrahim Maalouf** (2023).

L'édition 2024 du concours scolaire international « Quand le Son Créé l'Image »

Pour cette édition 2024, c'est **Rone**, musicien français, **compositeur césarisé** et figure incontournable de la **scène électronique française**, qui a joué le jeu en composant « **Kodama** », bande-son d'1min18s, à partir de laquelle les élèves devaient travailler autour du thème « **Agir pour la paix et le développement durable** ».

Cette édition du concours a connu un **franc succès** et montre clairement un **engouement croissant de la part des élèves depuis sa création en 2021**, comme le démontrent ces quelques chiffres :

- **210 vidéos reçues pour l'édition 2024** contre **65 en 2021**.
- **128 écoles participantes en 2024** contre **48 en 2021**.
- Écoles issues de **31 pays différents** contre **17 en 2021**.



Le **jury** était cette année composé de représentants de l'UNESCO et de l'Association La Semaine du Son, du compositeur de la bande musicale Rone, ainsi que de professionnelles de l'audiovisuel ou de l'éducation :

- **Sobhi Tawil - Président du Jury** : Directeur de la Division pour l'avenir de l'apprentissage et l'innovation de l'éducation à l'UNESCO.
- **Christian Hugonnet** : Président-fondateur de La Semaine du Son et ingénieur acousticien.
- **Rone** : musicien, compositeur, producteur.
- **Aché Ahmat Moustapha** : Sociologue, autrice et réalisatrice tchadienne.
- **Anne Daroux** : Directrice de l'Unité Éducation à France TV.
- **Nadia Bédar** : Autrice franco-algérienne, conseillère de programmes à l'Unité Éducation à France TV.
- **Alix Grousset** : Animatrice du magazine « L'Entre-Deux » sur France TV Lumni et créatrice de contenus sur le web.

Les sept membres du jury se sont réunis le **11 mars 2024 à l'UNESCO** afin de visionner ensemble les courts-métrages et de déterminer ensemble les **lauréats du Grand Prix, du Prix du Jury et des Mentions spéciales**.

À l'issue de cette délibération, ont été primés les courts-métrages suivants :

- **Grand Prix : *Ladybug's witness : fragile world***, réalisé par Gvidas Nagys du Klaipėda Technology Training Center – **Klaipėda, Lituanie**.
- **Prix du Jury : *The Race***, réalisé par Samuel Saar du Tartu Jaan Poska Gymnasium – **Tartu, Estonie**.
- **Mentions spéciales : 3 lauréats ex-aequo**.
 - ***La journée de la paix***, réalisé par Clara Batista, Pedro Lopes, Sara Malandras et Simão Moreira du Agrupamento de Escolas Damião de Goes – **Alenquer, Portugal**.
 - ***Agir pour la paix et le développement durable***, réalisé par Maria Darwich du Rawdat Al Fayhaa High School – **Tripoli, Liban**.
 - ***Line***, réalisé par Eunho Park de Taejeon High School – **Gwangju, Corée du Sud**.

Pourquoi ce concours ? Écouter pour mieux voir !

L'objectif de ce concours est d'apprendre aux élèves à **écouter pour mieux voir** : pour **mieux comprendre son environnement** et pour **mieux comprendre l'autre**, dans toutes ses différences et son unicité.

Par l'éducation à l'image et au son, les élèves sont amenés à **développer leur créativité** mais surtout des **capacités de compréhension et d'analyse** qui dépassent largement l'objet film : elles leur permettront de mieux saisir le monde et leurs semblables. Selon les individus et leurs cultures, une même composition sonore sera interprétée différemment : ce concours possède ainsi une **dimension sociétale forte**, où l'invitation au **dialogue interculturel** est omniprésente.

Ce concours, à travers sa forte dimension sociétale, participe pleinement à **l'apprentissage interculturel**, à l'éducation au **développement durable**, à l'éducation à la **citoyenneté mondiale** et à une **culture de la paix et de la non-violence**. Le réSEAU et la Semaine du Son de l'UNESCO souhaitent ainsi retranscrire la diversité, autant que la richesse des visions qu'une même bande sonore peut créer, en vue de la mise en œuvre de **l'Agenda 2030 de l'ONU**.

La remise des prix 2024 du concours

La remise des prix 2024 se tiendra au Théâtre Alexandre III le jeudi 16 mai 2024 de 9h00 à 11h00.

La cérémonie prévoit de récompenser les **lauréats du Grand Prix et du Prix du Jury**, dont la venue et le séjour à Cannes ont été financés par les organisateurs, en leur remettant leurs diplômes ainsi que la somme de 1000€ pour le Grand Prix et 500€ pour le Prix du Jury. Parmi les trois lauréats d'une Mention spéciale, les élèves du Agrupamento de Escolas Damião de Goes viendront d'**Alenquer au Portugal, pour recevoir** leur prix de 200€, malheureusement les deux autres lauréats ne pourront être présents.

Suite à la remise des prix, la cérémonie se poursuivra avec la **projection des cinq films lauréats, puis des quinze autres films nominés** qui ont également distingué des écoles d'Arménie, du Brésil, de France, de Pologne, ou encore de Slovaquie.

Accès Théâtre Alexandre III à Cannes :

Par le bus 21 depuis la Gare Maritime

Presse : Danielle Escher

+33 6 12 08 00 80

danielleescher@sfr.fr